

Produit leader






K NATE



Graisse multi usages au sulfonate de calcium pour extrêmes pressions et hautes températures

Une graisse NLGI 2 qui résiste aux fortes charges, aux hautes températures, à la corrosion et au délavage par l'eau



-  Tenue exceptionnelle sous extrêmes pressions (charge de soudure 4 billes : 800Kg)
-  Reste en place à hautes températures
-  Résiste à l'oxydation, à la rouille et à la corrosion
-  Excellente résistance à l'eau (ASTM D1264 Water washout: 0,5%)
-  Approuvée NSF H2

PROBLEME

Les graisses qui ne résistent pas à l'eau

Le températures de service élevées

Les fortes charges

L'usure prématurée des équipements

Les exigences du Milieu Alimentaire

SOLUTION

K NATE présente des performances de résistance à l'eau supérieures, ce qui en fait une excellente graisse maritime.

K NATE assure une lubrification efficace de -28° à +200°C en continu et +260°C en intermittent

K NATE reste en place, même lorsqu'elle est soumise à une forte pression. Son résultat au test de soudure 4 billes est de 800 kg.

K NATE minimise l'usure abrasive causée par la contamination.

K NATE est approuvée NSF H2 pour une utilisation à l'intérieur et autour des zones de préparation des aliments

K NATE répond aux spécifications suivantes :

- US Steel Mill Grease Specifications
- Roll Neck Grease, Req. No. 340
- Extreme Pressure Grease Req. No. 350
- Extra Duty EP Grease. Req. No. 352
- Extreme-Temp. Req. No. 355, 370 & 372
- Ball and Roller Bearing, Req. No. 371
- Mill Utility Grease Req. No. 375
- Military Spec. MIL-G-23549C, MIL-G-2345C
- Federal Specification VV-G-632a
- Caterpillar MPGM
- Chrysler MS 3551E (Part # 2264833)
- General Motors Specification GM 6031-M
- DIN 51 825, DIN 51 818

ADDITIFS

BENEFICES POUR L'UTILISATEUR

Huile base de qualité supérieure	Très résistant à l'eau et aux lavages même dans les environnements submergés. Supporte des chaleurs élevées et assure une protection extrême sous les charges lourdes
Epaississant	Le sulfonate de calcium apporte une résistance supérieure à l'eau, même en immersion. Reste en place même en cas d'extrêmes pressions et de hautes températures
Agents polymères adhésifs/cohésifs	Polymères élastiques qui retiennent la graisse et empêchent l'entrée de contaminants.
Inhibiteurs de rouille et de corrosion	Repoussent les éléments corrosifs tel que l'acide, l'eau, la condensation et la vapeur formant une barrière protectrice sur la surface pour éviter l'usure chimique.
Agents EP	Améliorent la capacité du lubrifiant à éviter l'usure extrême qui peut se produire sous des charges lourdes.
Additifs anti-usure et réducteurs de frottements	Préviennent les contacts entre les métaux (usure entre les surfaces), les vibrations et les broutages. Conserve l'équipement lubrifié afin d'éviter la perte de métal, les temps d'arrêt coûteux et le remplacement de pièces (usure)
Antioxydants	Prévient la décomposition du lubrifiant. Apporte une protection chimique contre les effets de l'oxydation dus à l'oxygène et à l'eau
Absorbeurs de chocs	Amortit l'impact pour réduire au minimum les contraintes, les vibrations et le broutage qui peuvent se produire en cas d'extrêmes pressions et de démarrages à sec

DONNEES TECHNIQUES

Couleur	Bleu/Vert
Type de savon	Sulfonate de Calcium
Grade NLGI	# 2
Charge Timken OK (kg)	28
Protection rouille	1.1.1
Point d'écoulement	288C
Charge de soudure⁴ billes	800Kg
Plage de températures	-28°to +200C (en continu), +260C (en intermittent)
Facteur de rotation DN (mm x mn)	400.000

DOMAINE D'APPLICATION :

- Bâtiment/Construction .
- Agriculture
- Transport, Automobile
- Municipalités
- Transport maritime
- Industries du bois
- Services publics
- Fabrication
- Fabrication mécanique
- Exploitations minières
- Industries Lourdes
- Usines chimiques
- Usines papetières



Consulter le mode d'emploi complet et les recommandations sur l'étiquette du produit avant son utilisation

FICHE TECHNIQUE

GRAISSE MULTI-USAGES HAUTES PERFORMANCES AU SULFONATE DE CALCIUM

DESCRIPTION :

K-NATE est une graisse molle à hautes performances, formulée à base d'huiles hautement raffinées et d'un savon de type sulfonate de calcium renforcée par des inhibiteurs de corrosion et d'oxydation, des additives anti-usures et extrême pression et agents d'adhérence.

Garanti sans allergène selon les directives 2000-13-CE ; 2003-89-CE ; 2006-142-CE et 2007-68-CE .

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

ESSAIS	Unités de Valeur	Valeurs type	ASTM	NF	DIN
Couleur / aspect	-	Bleu / vert	-	-	-
Classe NLGI	-	2	-	-	51818
Classement ISO 6743-9		XCGIB2		6743-9	
Pénétration non travaillée	0,1 mm	265 - 295	D 217	T 60132	51804
Pénétration travaillée (après 60 cycles à 25°C)	0,1 mm	265 - 295	D 217	T 60132	51804
Perte de consistance (Après 100 000 cycles)	%	7	D 217	-	-
Plage d'utilisation - en continu	°C	- 28 à + 200	D 2265	-	2176
	°C	+ 230			
Point de goutte	°C	> 280	D 566	T 60102	51801
Viscosité de l'huile de base à 40°C à 100°C	cSt	133	D 445	T 60100	51550
		13,0			
Stabilité à l'oxydation (chute de pression après 100h / 99°C)	Bar	0,3	D 942	-	51808
Propriétés antirouille	-	Passe	D 1743	-	-
Propriétés anti-corrosion (test au brouillard salin)	Tenue en heures	3500 si film de 75 microns > 5000 si film de 175 microns	B 117	-	-
Résistance au délavage par l'eau Perte de poids (60mn – 80°C)	%	0,5	D 1264	-	-
Propriétés E.P. :					
Charge de soudure 4 Billes	Kg	800	D 2596	-	51350 P4
Empreinte d'usure 4 Billes	mm	0,5	D 2596	-	-
Charge OK Timken	lbs	60	D 2409	-	-
Stabilité rouleau (Rolling test)	%	+ 4	D 1831	-	-
Fusées de roues (Wheel bearing test) Durée de vie	heures	120	D 3527	-	-
Facteur de rotation DxN	mm x mn	400.000	-	-	-

DOMAINES d'UTILISATION :

K-NATE est la graisse multi-usages de référence pour tout matériel industriel, agricole, de travaux publics ou marins soumis aux intempéries, à la chaleur, à l'atmosphère saline, à la poussière, aux chocs, aux vibrations ou aux lourdes charges.

K-NATE est particulièrement adaptée au graissage de tout type de roulements fonctionnant dans des conditions sévères : humidité, température, atmosphère corrosive, charges élevées. Respecter toutefois le facteur de charge $D \times N$ qui est de 400.000 maxi et éviter les vitesses très élevées.

K-NATE convient au graissage des paliers lisses, glissières, sellettes de semi-remorques, axes d'articulation, galets, cames et dispositifs mécanismes divers. Du fait de sa résistance au délavage exceptionnelle et de sa très forte adhérence sur supports métalliques, K-NATE est recommandée pour les accouplements à denture bombée, porteurs de tonneaux et élastiques à ressort, lorsque ces mécanismes sont conçus pour être lubrifiés avec une graisse.

K-NATE est la graisse marine par excellence, assure une lubrification efficace et durable des matériels : pompes à eau, pignonneries et arbres de bateaux, chaînes d'ancrage des navires et péniches, etc..



NSF H-2 : N°141316 - K-NATE peut être utilisée dans les industries agroalimentaires, à condition qu'il n'y ait pas de contact possible avec les denrées alimentaires.

RECOMMANDATIONS :

Lors de la première utilisation, nous recommandons d'éliminer au maximum l'ancienne graisse avant d'injecter K-NATE, pour obtenir un résultat optimum. Ne pas mélanger K-NATE avec d'autres graisses, notamment les bentonites et complexes lithium et aluminium. En cas de doute sur une utilisation, consulter notre Service Technique.

HYGIÈNE et SÉCURITÉ :

Dans les conditions normales d'utilisation et dans le respect des consignes habituelles de sécurité, K-NATE ne présente pas de danger particulier pour la santé.

PROTECTION de l'ENVIRONNEMENT :

Les graisses usagées sont intégralement destinées à la régénération.

Nous certifions sincères les renseignements ci-dessus, sans préjuger de changements dans la formulation du produit ou dans les diverses réglementations régissant son emploi. La fiche de données de sécurité est disponible, sur demande, pour les professionnels. Pour toute autre utilisation spécifique ou particulière de cette spécialité, consulter notre laboratoire avant son emploi.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ K NATE NLGI 2

Selon la réglementation 1907/2006/EC - révision 453/2010 (REACH)

Date d'impression 05/09/2013

Date de création 21/11/2011

Date de révision 09/05/2013

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1.1. Identification du produit

Nom du produit K NATE NLGI 2
Code du produit 0768M1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Graisse.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

KERNITE div. de NCH France SAS
BP 102 - 77486
PROVINS Cedex
Tél. : 01 64 60 32 20 - Fax : 01 64 60 32 19

Adresse e-mail fratech@nch.com
Site internet www.nch.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

01 64 60 32 00 (Heures de bureau)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 1999/45/EC. La directive 2009/2/EC selon la 31^{ème} adaptation de la directive 67/548/EEC (produits dangereux) a été prise en compte.

2.2. Éléments d'étiquetage

S2 Conserver hors de la portée des enfants
A usage professionnel

2.3. Autres dangers

Pas de danger additionnel identifié

Les composants de la formulation ne répondent pas aux critères de classification PBT et vPvB. Comme définit selon la réglementation EC 1907/2006.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Composant	No.-CAS	EC N°.	Pour cent en poids	Classification	Notes
LUBRICATING OILS	74869-22-0	-	25 - < 50	-	L
CALCIUM PHOSPHATE	7758-23-8	-	1 - < 2.5	Xi; R36/37/38	

Pour toutes phrases R utilisées dans cette section voir le texte complet en section 16

EU notes

Note L - La classification comme cancérigène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthyle sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent

Contact avec les yeux

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon, en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Ne pas utiliser de solvant ou diluant. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Ingestion

Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Contact avec les yeux

Peut causer des irritations et des rougeurs

Contact avec la peau

Peu susceptible de provoquer une irritation lors d'une exposition brève ou occasionnelle

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utilisation:; Poudre sèche, Mousse résistant à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Exposé à de hautes températures, la préparation peut émettre des produits de décomposition dangereux tels que monoxyde ou dioxyde de carbone, fumées et ou oxyde d'azote.

Le matériel peut créer des conditions glissantes.

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire et un équipement complet de protection.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Utilisez avec précaution, les éclaboussures peuvent rendre les surfaces glissantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section. Lors de l'utilisation d'un chiffon pour essuyer de petites fuites, éliminer ce dernier de manière à éviter tout risque d'incendie.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir sections 7, 8 et 13

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le conteneur original. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

TWA (8hrs): 5mg/m³ / STEL(15mins):10mg/m³

Protection respiratoire

Si un brouillard est susceptible de se former, porter une protection respiratoire. Conforme à EN 143 - Filtre du type P2/P3.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) conformément à la directive 89/686/EEC.

Protection des mains

Porter des gants de protection conforme à la norme EN 374. Type de gants suggérés: Gants en néoprène. Caoutchouc nitrile. Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle). Pour la durée d'utilisation des gants, se référer aux recommandations du fabricant.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité si la méthode d'utilisation peut entraîner un contact oculaire. Approuvé selon EN 166.

Considérations générales d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux signes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. .

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Les informations ci-dessous indiquent des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification

Aspect	Bleu-vert	Température d'auto-inflammabilité	> 300 °C
Odeur	Caractéristique	Point/intervalle d'ébullition	> 250 °C
État physique	Graisse	Point/intervalle de fusion	Non applicable.
pH	Non applicable.	Limites d'inflammation dans l'air	Non applicable.
Point d'éclair	> 220 °C	en %	
Densité	1.05 g/cm ³	Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Viscosité	Visqueux	Pression de vapeur	< 0.01 kPa (20°C)
Solubilité	Insoluble dans l'eau	Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
		Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
		Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
		NLGI	2
		Point de goutte	> 290 °C

9.2. Autres informations

Pas d'autre information disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Non considéré comme hautement réactif. Voir plus d'information ci-après.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le mélange lui-même ne réagira pas dangereusement ou ne polymérisera pas pour créer des conditions dangereuses dans les conditions normales d'utilisation

10.4. Conditions à éviter

Pas de conditions à remarquer spécialement.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Sans, dans des conditions de stockage et d'utilisation normale Exposé à de hautes températures, la préparation peut émettre des produits de décomposition dangereux tels que monoxyde ou dioxyde de carbone, fumées et ou oxyde d'azote.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Le produit lui-même n'a pas été testé.

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
LUBRICATING OILS	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 2.18 mg/L (Rat) 4 h
CALCIUM PHOSPHATE	= 17500 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Contact avec la peau

Peu susceptible de provoquer une irritation lors d'une exposition brève ou occasionnelle

Contact avec les yeux

Peut causer des irritations et des rougeurs

Cancérogénicité

Ce produit ne contient pas de substance cancérogène connue

Effets mutagènes

Ce produit ne contient pas de substance mutagène connue

Effets sur la reproduction

Ce produit ne contient pas de substance connue ayant un effet sur la reproduction

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Informations sur le produit

Le produit lui-même n'a pas été testé.

Composant	Toxicité pour les poissons	Daphnie	Toxicité pour les algues
LUBRICATING OILS	LC50 > 5000 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h	EC50 > 1000 mg/L 48 h	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité sont spécifiques de / des substances. Il n'y a pas de données disponibles pour ce mélange sur sa dégradation et sur sa persistance dans l'environnement ou sa biodégradation par un autre procédé tel que l'oxydation ou l'hydrolyse.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée de test n'est disponible pour les composants de cette substance

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de la formulation ne répondent pas aux critères de classification PBT et vPvB. Comme défini selon la réglementation EC 1907/2006.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Vider les restes. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des centres de traitement pour leur recyclage ou leur élimination. Recycler selon la législation en vigueur.

N° de déchet suivant le CED

Les codes de déchets suivants EWC/AVV peuvent être applicables 12 01 12* déchets de cires et de graisses

Autres informations

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1, 14.2, 14.3, 14.4.

Non classé pour le transport de matières dangereuses

14.5. Dangers pour l'environnement

Pour le transport, le mélange n'est pas dangereux pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

L'emballage n'est pas typiquement transporté par IBC's

Informations complémentaires

Les informations ci-dessus sont basées sur la dernière réglementation de transport, ADR pour la route, RID pour le chemin de fer, IMDG pour la mer, et IACO/IATA pour les airs

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 1999/45/EC. La directive 2009/2/EC selon la 31^{ème} adaptation de la directive 67/548/EEC (produits dangereux) a été prise en compte.

Tableaux des maladies professionnelles

Composant	RG
LUBRICATING OILS	RG 36

Classification WGK

Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK) : 2, Classification selon WwVwS

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité n'a pas été créée

SECTION 16. AUTRES DONNÉES

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

. R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Préparé par James Dixon

Date de création 21/11/2011

Date de révision 09/05/2013

Sommaire de la révision

Remplace la FdS référence 102500F1, EP_0768 (10/02/2013) sections de la FdS mise-à-jour 3 16

Abréviations

REACH: Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques

EU: Union européenne

EC: Commission européenne

EEC: Communauté économique européenne

UN: Nations unies

CAS: Chemical Abstracts Service

PBT: Persistant, Bio-accumulable, Toxique

vPvB: très Persistantes et très Bio-accumulables

LC50: Concentration létale médiane

LD50 : Dose létale médiane

EC50: Concentration efficace médiane

LogPow: LogP octanol/eau

VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe (règlement administratif allemand des substances représentant un risque pour les eaux de surface : Allemagne)

WGK: Wassergefährdungsklasse (Classement de pollution des eaux).

AVV: Abfallverzeichnis-Verordnung (Code de déchet)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (European agreement governing the international carriage of dangerous goods by road)

IMDG: Maritime international des marchandises dangereuses

IATA: Association internationale du transport aérien

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer; (Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail)

EmS: Emergency Response Procedures for Ships Carrying Dangerous Goods

ERG: Guide des mesures d'urgence

IBC: Grand récipient pour vrac

IUCLID / RTECS Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées / Registre des effets toxiques des substances chimiques

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

EDTA: Acide éthylènediamine tétraacétique

VOC: Composés organiques volatiles

w/w: Fraction massique

DMSO: Sulfoxyde de diméthyle

OECD: Organisation de coopération et de développement économiques

STEL: Limite d'exposition à court terme

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

BGW: Biologischer Grenzwert (Allemand)

NGV: Moyenne pondérée dans le temps

AGW: 'Arbeitsplatzgrenzwert' (valeurs limites au poste de travail, Allemagne)

Information supplémentaire

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales

Les résultats des tests de composants présentés dans les sections 11 et 12 sont généralement fournis par ChemADVISOR et assemblés à partir de sources de documentations accessibles au public, par exemple IUCLID / RTECS

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies sur cette Fiche de Données de Sécurité sont exactes au meilleur de nos informations et connaissances à la date de sa publication. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport, élimination et le rejet et ne doit pas être considérée comme une garantie ou spécification de qualité. Les informations concernant uniquement le produit spécifique et ne peut être valable pour ce produit utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf mention contraire dans le texte

Fin de la Fiche de Données de Sécurité